

Procédure de certification à distance P11 V1

Certification Diagnostics Techniques Immobilier

Sommaire

1	Conditions générales de réalisation	2
2	Inscriptions aux examens à distance.....	2
3	Déroulement du test de prise en main	3
4	Déroulement de l'examen	3
5	Consignes particulières	4

Ce document présente les modalités des examens de certification réalisés à distance, selon l'arrêté du 24 décembre 2021.

1 Conditions générales de réalisation

Au moment de la connexion du candidat à l'examen, un surveillant vérifiera son identité, sa qualité de connexion et son environnement de travail. Si ces contrôles sont satisfaisants, le surveillant donnera accès à la plateforme d'examens.

Durant toute la durée des épreuves, le surveillant, depuis son poste, visualisera l'écran du candidat en temps réel et aura accès à sa caméra, à son microphone et à ses haut-parleurs. Il s'assure ainsi des conditions de réalisation de l'examen et garantit la conformité de celui-ci.

Par conséquent, en choisissant le passage en distanciel, le candidat consent à participer à un examen dématérialisé, et notamment à nous communiquer ses données et informations personnelles en vue de l'organisation et du déroulement des épreuves (par exemple : son identité, sa caméra, son microphone, le partage de son écran et toutes autres informations indispensables à l'examen).

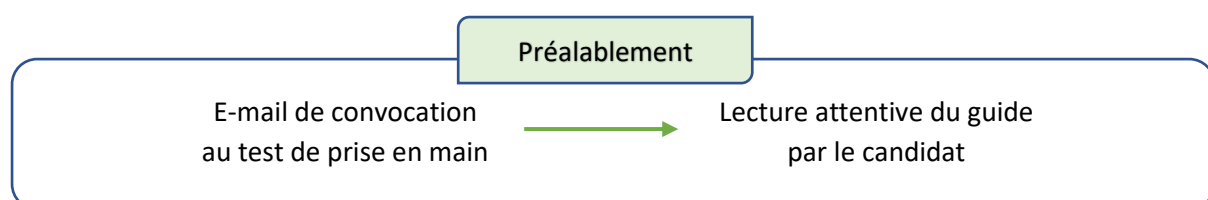
En cas de perte de connexion, ou de suspicion de fraude, l'examen est immédiatement interrompu et invalidé. Le candidat sera alors réinscrit à une session ultérieure, ou éventuellement réorienté vers un examen en présentiel.

2 Inscriptions aux examens à distance

Toute personne peut prétendre à réaliser ses examens initiaux ou ses examens de renouvellement à distance, sous réserve de posséder les prérequis informatiques suivants :

- Disposer d'un ordinateur équipé d'une caméra, d'un microphone intégré et de haut-parleurs (les casques et écouteurs ne sont pas autorisés).
- Disposer d'une connexion internet et de l'un des navigateurs suivants à jour : Google Chrome, Firefox ou Edge.
Attention : Safari et Edge Chromium ne sont pas compatibles.
- Disposer d'une pièce de travail calme et fermée, permettant de s'isoler.
- Disposer d'un meuble de travail (bureau, table,...) qui n'est pas encombré : n'avoir sur l'espace de travail que la documentation nécessaire à l'épreuve pratique à passer / n'avoir aucun document pour les QCM.
- Prévoir l'utilisation d'un logiciel d'édition de rapports (ou de trames de rapport en format numérique vierge).

Une fois l'inscription validée, le candidat recevra une convocation de notre prestataire, par e-mail, mentionnant un test de prise en main, à réaliser en amont de son examen officiel, afin de vérifier son équipement et son environnement de travail.

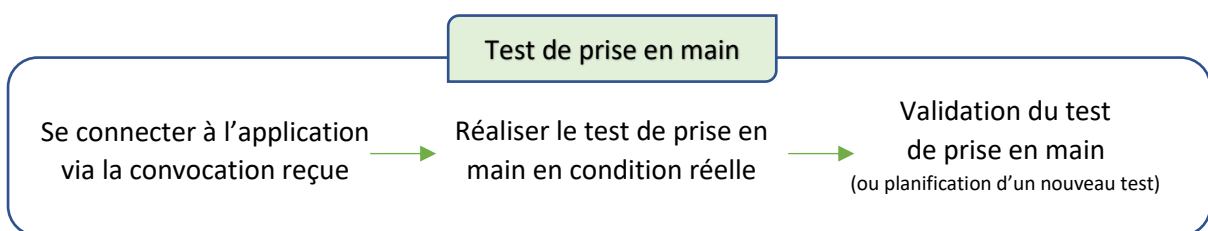


3 Déroulement du test de prise en main

La convocation au test de prise en main mentionne une période de plusieurs jours, il sera de la responsabilité du candidat de se libérer un créneau d'une vingtaine de minutes durant la période donnée afin de valider son équipement, sa connexion et son environnement de travail.

Ce pré-test permettra également de visualiser la plateforme que nous mettons à disposition et donc de mieux appréhender l'examen officiel. Il doit se dérouler dans les mêmes conditions que l'examen de certification, pour cela le candidat doit veiller à être dans des dispositions optimales et penser à se munir d'une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire...).

Les étapes de vérification seront notamment : la capture de la pièce d'identité, le contrôle de l'environnement de travail en réalisant un 360° avec la caméra, le partage d'écran, de la caméra et du microphone, arrêter toutes les autres tâches en cours sur l'ordinateur, présentation du téléphone portable et le mettre à bonne distance.



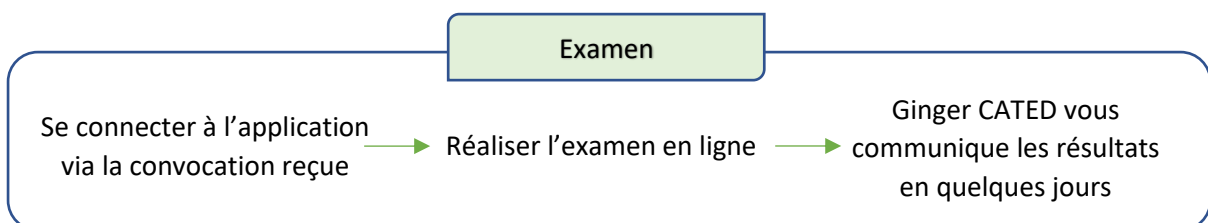
Si ce test de connexion n'est pas validé par la plateforme, le candidat sera redirigé vers un nouveau test de prise en main ou vers un examen en présentiel.

4 Déroulement de l'examen

Une fois le test de prise en main validé, le candidat recevra sa convocation à l'examen officiel.

A l'heure indiquée sur sa convocation, le candidat devra se connecter et recommencer l'étape de contrôle d'identité, de son environnement et de sa connexion.

Une fois que le surveillant valide cette étape, il aura accès à la plateforme d'examens et donc à son/ses épreuve(s).



4.1 Instruction pour les épreuves théoriques

4.1.1 Composition des épreuves théoriques

Les épreuves théoriques se composent d'un Questionnaire à Choix Multiples. Ce QCM dure 40 minutes par domaine pour les modules « sans mention » (40 questions) et 1 heure pour les modules « avec mention » (60 questions).

4.1.2 Notation des épreuves théoriques

Les questions comportent par défaut une seule bonne réponse. En cas de double réponse, l'information est indiquée avec la question.

Le candidat coche la réponse qui lui paraît correcte :

- une bonne réponse vaut 1 point (pour les questions à 2 réponses correctes, les 2 réponses doivent être justes pour obtenir le point)
- une mauvaise réponse ou une absence de réponse n'apporte aucun point

Le candidat doit obtenir une note globale minimale de 10/20 pour valider son QCM.

Pour information : Les documents ne sont pas autorisés pour ce type d'épreuve.

4.2 Instruction pour les épreuves pratiques

4.2.1 Composition des épreuves pratiques

Les épreuves pratiques comportent un ensemble de questions (selon les domaines, elles sont posées soit à l'écrit, soit à l'oral lors d'un entretien avec un examinateur), et d'une partie rédaction.

Pour les renouvellements : l'épreuve pratique comprend également un retour d'expérience, notamment en cas de non-conformités identifiées à l'examen documentaire qui la précède.

4.2.2 Notation des épreuves pratiques

Le candidat doit obtenir une note globale minimale de 10/20 pour valider son épreuve pratique.

Les documents personnels sont autorisés, en version papier uniquement : support de formation, normes, arrêtés de compétences. Les documents sur support informatique ne sont pas autorisés, de même que les recherches sur internet.

5 Consignes particulières

Durant l'épreuve à distance, le candidat n'aura pas le droit :

- A son téléphone : il devra être posé en évidence à bonne distance de votre espace de travail
- Aux casques, ni aux oreillettes
- A une aide extérieure
- D'ouvrir d'autres pages ou onglets internet
- Au double écran
- De s'absenter de son poste de travail
- De se re-connecter à son examen après s'être déconnecté volontairement
- De faire des captures d'écran

Pour information, une attitude douteuse lors de l'examen déclenche automatiquement une alerte au surveillant. En cas de doute sur les intentions du candidat, le surveillant peut mettre fin à l'examen.